

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Véronique LOISON Angers
Denis MAZAUD Angers	

Délégués du personnel

Véronique LOISON Centre d'Angers	Walter PERSELLO Maryse SERVANT Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté

Sébastien CATALANO
DR Guyane

Élus & représentants au CE

Catherine GUIMARD Secrétaire DR Centre	Patrick EVEN Secrétaire adjoint DR Bretagne
----------------------------------------------	---------------------------------------------------

Laurence MÉCHIN, trésorière	Didier CHÉREL Centre de Valbonne
-----------------------------	-------------------------------------

Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées
----------------------------------	------------------------------------

Ruven GONZALEZ
DR Centre

Anne POMART
Marie-Catherine FOULQUIER
DR Languedoc-Roussillon

Michel CAIREY-REMONNAY
DR Franche-Comté

Représentant au CA

André TUEUX
DR PACA

Bulletin d'information aux
personnels de l'ADEME

N°87

6 juin 2014

Flash Info



CE du 20 mai 2014

Actualités avec le président

Pas grand-chose de vraiment nouveau si ce n'est la discussion sur le triennal budgétaire de l'ADEME qui devrait être validé en juin suite à un arbitrage politique. À ce jour, l'orientation est toujours de **moins 15 postes par an** même si la direction demande des postes supplémentaires pour les missions potentiellement en croissance (investissements d'avenir, fonds chaleur renouvelable et déchets...).

Le président est régulièrement sollicité par la ministre mais de fait sans consacrer réellement de temps pour aborder notre propre situation ADEME.

Le **cadrage salarial** n'est toujours pas fixé par les tutelles ce qui laisse présager une mauvaise année. Le président vise à préserver simplement le pouvoir d'achat de chacun.

Enfin, le président s'explique rapidement sur l'**avis du conseil immobilier de l'État** (projet de fermeture de Valbonne et de forte réduction de Paris), après l'avoir fait face aux DS la veille, suite à la lettre ouverte intersyndicale. Il se veut rassurant et répondra à notre demande par une communication rapide aux salariés.

La **mission CAP** (sur la perception interne et externe de l'ADEME, lire flashs précédents) sera suivie d'un séminaire encadrement en fin d'année puis d'un séminaire de l'ensemble du personnel en 2015.

Nous avons interrogé le président sur le projet de **réforme territoriale**. Le président rappelle ses interventions pour défendre le modèle ADEME qui est unique, du fait de sa construction services centraux/DR. Cela fait sa force. Si le nombre de régions venait à évoluer, il est évident pour le président que l'organisation des DR concernées devrait s'en rapprocher. A suivre donc de près.



Étude risques à Valbonne

Tout est parti d'un constat ancien inquiétant (question posée en CE par le SNE en 2007) : 16 cas de **cancers** en 15 ans pour 100 salariés et une antenne de **faisceau hertzien** à moins de 100 m de l'ADEME (elle n'est plus active depuis septembre 2011). Un groupe de 9 personnes travaille sur les risques depuis début 2013. Il en ressort particulièrement un taux de **radon** élevé dans les locaux.



Pour le SNE-FSU, enfin quelque chose a été trouvé même s'il reste des inconnues sur le faisceau hertzien (investigation complexe a posteriori en termes d'effets passés potentiels). Ce travail doit donc continuer. Nous demandons concrètement que des travaux d'amélioration de la **ventilation** soient immédiatement entrepris notamment pour les vides sanitaires, ce qui, de toute façon, ne pourra être que bénéfique.

Une présentation de l'étude sera faite au personnel de Valbonne le 27 juin prochain.

Approbation des comptes 2013 du comité d'entreprise

Les recettes 2013 atteignent 1,092 M€. Elles sont stables par rapport à 2012. Les dépenses sont de 1,088 M€, ce qui représente une bonne réalisation du budget qui se retrouve dans le détail des différentes activités.

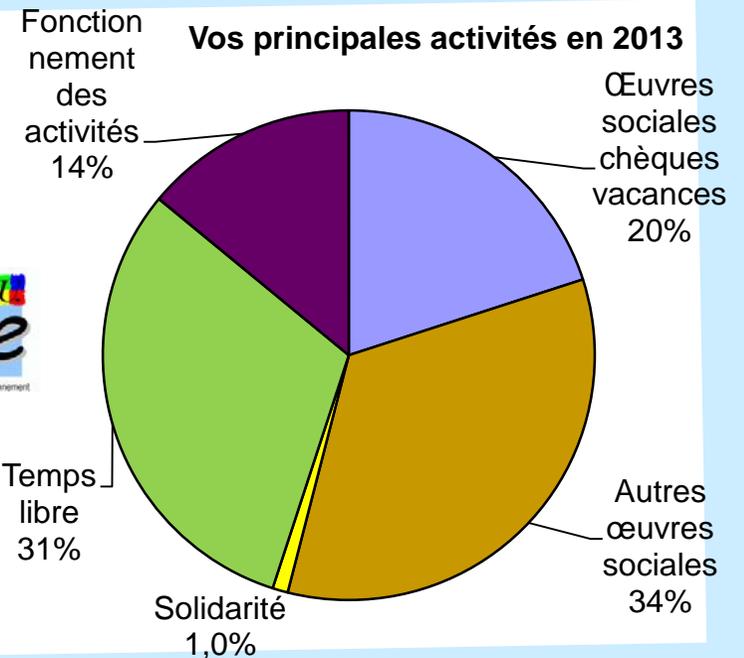
L'année est marquée par l'**importance du budget activités sociales et solidarité** qui globalement représente 55% des dépenses dont 20% sur les chèques vacances et 1% pour la solidarité. Comparé à 2012 les dépenses sociales sont équivalentes et le budget alloué aux activités temps libre (location hiver et été, voyages, intersites, activités individuelles et collectives SL2E et DR) qui représente 31% du budget est globalement stable. Le fonctionnement représente 14% des dépenses.

Le fonds de roulement est de l'ordre de 135 k€ ce qui permet d'avoir une trésorerie satisfaisante et d'éviter les frais financiers ;

Enfin, les élus se sont demandé s'il n'y avait pas un léger décalage dans le versement de la dotation par la direction par rapport au prévisionnel. À vérifier...

Les comptes ont été votés avec une majorité de 6 pour (SNE et CGT), 4 abstentions (CFDT) et 1 contre (CFDT).

Un second vote demandant la **vérification du calcul de la dotation** par le cabinet d'expertise comptable en association avec la direction et les trésoriers pour la réunion de juin a été approuvé (10 pour SNE-CGT et CFDT et 1 abstention CFDT).



Projet de réorganisation de la Direction Consommation Durable et Déchets (DCDD)

Cette réorganisation est avant tout motivée par la montée en puissance nationale de la thématique « **économie circulaire** » en assurant plus de transversalité. D'où le nouveau nom : Économie Circulaire et Déchets (DECD).

Les 4 services actuels seront répartis en **3 nouveaux services** :

- Produits et efficacité matière
- Consommation et prévention
- Mobilisation et valorisation des déchets

Une quinzaine d'agents verront leur poste particulièrement évoluer ce qui nécessitera un accompagnement personnalisé.

Le SNE souligne l'effort interne de communication et de concertation, tout comme la transversalité recherchée et l'approche projet.



Mais la répartition des missions entre les 3 services se fera au détriment notamment de l'approche globale « analyse de cycle de vie » ; plus globalement cette réorganisation réalisée à périmètre constant aurait pu être élargie par exemple à l'écologie industrielle et territoriale (SEET) ou en renforçant l'observation à un niveau plus transversal, être évaluée dans ses impacts sur la communication ou la formation.

Mais que dire de l'occasion manquée de faire enfin apparaître la **société civile** comme un partenaire à part entière de nos missions, au même titre que le monde économique ou les collectivités, notamment sur les domaines où les particuliers citoyens, consommateurs, acteurs sont au devant de la scène : prévention, réduction des déchets, éco-consommation ? ADEME précurseur ?? !!



Nous regrettons avant tout que cette réorganisation s'inscrive hélas dans le contexte de réduction de postes.

Nous demandons aussi que la répartition, par services et implantations, soit précisée et que l'on évite que des salariés se retrouvent isolés.

La note présentée au CE sera diffusée aux agents concernés.

Effectifs de référence 2014-2015

Difficile pour les représentants du personnel de réagir sur ce projet...

Que faire d'autre que de s'opposer globalement à la suppression de postes répondant à une **logique dogmatique du gouvernement** (moins 15 postes par an) et à la volonté de la direction de supprimer, en plus, certains postes pour les réaffecter sur les activités en croissance (investissement d'avenir...).

Nous avons déjà amplement commenté cette démarche (voir nos Flash infos précédents)

Nous sommes opposés à la démarche poursuivie par la direction qui supprime d'abord les postes, par exemple d'assistantes gestionnaires, et réfléchira après à simplifier les procédures.

La direction estime que la diminution du nombre de dossiers compense très largement la complexification. Pour nous, les conséquences seront (et sont déjà) désastreuses pour les personnes.

Ironiquement, on peut dire que rebaptiser la renégociation sur le stress en « bien-être au travail » ne résoudra rien !

L'impact sur certaines DR atteindra une réduction de près de 10 % de l'effectif contre 1% pour d'autres !? Tous les métiers ne sont pas affectés de la même façon et en plus les « bons élèves », qui avaient atteint les objectifs de l'exercice 2013, se voient à nouveau affectés fortement sur les fonctions « supports » notamment.

Vote unanime : 11 CONTRE.



Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

Accompagnement des nouveaux effectifs de référence

C'est la **priorité de la DRH** aujourd'hui. Même si le cadre conventionnel existe, l'objectif de la direction est de disposer d'une « boîte à outils » (la DRH veut bricoler ?) qui devra être relayée par le management.

La note présente des orientations comme l'information des managers, la négociation seniors en cours, la mutualisation de certains postes, la mobilité interne ou externe voire les détachements, le télétravail... mais à ce stade, rien de concret ou de directement opérationnel à notre avis.

Le SNE se pose beaucoup de **questions** :

- Que se passera-t-il si une équipe reste avec un déficit sur une mission prioritaire faute de pouvoir recruter ?
- Combien de personnes seront impactées ?
- Quid de la gestion de l'itinérance et des hiérarchies multiples pour les salariés en postes mutualisés ?
- Quelles propositions concrètes pour le passage de relai des seniors ?
- Quelle communication est prévue auprès du CA et de nos partenaires externes (tutelle, Préfets, Régions, DREAL, conseils généraux, collectivités...) pour les informer que telle mission est abandonnée, n'est plus prioritaire ou est mise en veille ?



Le SNE attend du concret et un calendrier.

Gestion Budgétaire et comptable publique (BGCP)

Ce nouveau règlement s'applique progressivement à l'État, aux collectivités et à leurs établissements publics dont l'ADEME. Cette évolution va impacter notre gestion actuelle de pilotage de la comptabilité en AE et CP par une logique de « caisse » et ne permettra plus notamment de report d'une année sur l'autre. L'engagement comptable que l'on pratiquait va disparaître. La nouvelle gestion des paiements (au moins pour les achats) sera centralisée dans un « service facturier » et ne pourra être opérationnelle que si elle est accompagnée d'une dématérialisation totale des différentes opérations.

Nous ne sommes pas sûrs d'avoir tout compris. Est-ce le début de la simplification ? On verra et bon courage à tous...

